Bilan du questionnaire d'établissement

Ce deuxième questionnaire (questionnaire d'établissement) a pour objectif de recueillir des informations sur l'équipement des établissements des stagiaires. La grande majorité des établissements concernés possède une salle informatique et une connexion internet en salle des professeurs. Il semble que le vidéoprojecteur est moins répandu dans les collèges, mais c'est l' *ordinateur portable* qui est beaucoup plus *rare.* Ces matériels sont théoriquement accessibles, cependant lorsque les questions se précisent, il s'avère que la salle informatique est en priorité réservée aux TPE et aux matières technologiques, en réalité disponible... le samedi matin ou uniquement en présence de l'emploi-jeune chargé de la maintenance en demi-classe, que l'ordinateur portable est plutôt destiné à un usage autre que pédagogique (conseils de classe), que le vidéoprojecteur semble un matériel trop précieux pour être confié aux enseignants sans de fortes contraintes administratives qui s'avèrent décourageantes.

En ce qui concerne l'équipement spécifique aux *mathématiques*, il est *beaucoup plus réduit.* La majorité des établissements ne dispose *pas* d'une tablette de *rétroprojection* et, quand elle existe, les enseignants soulignent la difficulté d'utilisation de ce matériel (planning surchargé, implantation du matériel dans une salle spécifique, tablette non dédiée au calcul symbolique, matériel sous la responsabilité d'un chef de travaux craignant que les enseignants ne l'abîment). Parmi les établissements concernés, les projets d'équipement sont rares, ils concernent des équipements en vidéoprojection et l'équipement d'une deuxième salle informatique dans deux grands lycées de Montpellier et Nîmes.

Les logiciels disponibles sont essentiellement les logiciels de bureautique classique (Word et Excel), même le logiciel Winzip (pourtant dans le domaine public !) n'est pas disponible dans tous les établissements. De plus, les logiciels de calcul formel sont très peu disponibles en dehors des lycées intégrant des classes préparatoires et tous les établissements ne possèdent *pas* encore *au moins* un logiciel de *géométrie.*

En résumé, force est de constater que, même si l'institution semble vouloir favoriser l'intégration des TICE dans le système scolaire, toutes les *conditions matérielles* ne *sont pas encore réunies* pour encourager les enseignants qui seraient motivés : la disponibilité du matériel souhaité (rétroprojection ou vidéoprojection) dans une classe donnée à un instant donné exige une démarche suffisamment pénible pour que la grande majorité des enseignants y renoncent.

C'est pourquoi, au début de la deuxième année, les formateurs ont envoyé dans chaque établissement des stagiaires une demande de mise à disposition du matériel nécessaire à la formation accompagnée de la charte établissement. La situation n'a évidemment pas été profondément modifiée, mais certaines commandes d'équipement ont été ponctuellement effectuées, suite à cette demande.